



## Un virage inachevé du Gouvernement à la source d'un sous-financement pour nos clientèles<sup>a</sup>

Suite ...

### De nouvelles avenues de financement

Faisant suite à un débat que nous avons lancé il y a deux semaines, nous évoquons pour vous d'autres pistes, en vue d'alimenter votre réflexion sur le financement des services dans les OBNL en habitation.

De nombreuses avenues ont déjà été explorées et proposées par les multiples acteurs en cause dans le sous-financement. Pourtant, force nous est de constater que la sclérose étatique paralyse encore le développement et la mise en place de solutions durables dans le domaine du logement social.

Les OBNL en habitation expérimentent, depuis plusieurs années, des modèles d'intervention qui se sont avérés des réponses adéquates, tant vis-à-vis des locataires que des locateurs<sup>1</sup>.

Ce support communautaire permet d'évaluer les besoins des personnes et de coordonner la prestation des services offerts par les différents réseaux.

Malgré la reconnaissance de la performance de ces services et de leur impact positif dans le réseau de la santé, il reste que le support communautaire n'est pas financé. Les nombreuses démarches effectuées par la FROHQC et ses partenaires à la Régie (RRSSSQ) pour financer ces services à travers le Programme SOC (soutien aux organismes communautaires) sont demeurées infructueuses pour l'instant.

La Société d'habitation du Québec (SHQ) et le Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSSQ), pour leur part, discutent depuis plus de 10 ans des problèmes de financement des OBNL en habitation offrant des services sans résultat probant.

Parmi les solutions avancées par le milieu, un programme intégré de réinsertion des personnes sans domicile fixe, dans un cadre partenarial élargi, semble déjà intéresser plusieurs instances. Un tel programme viserait, entre autres, à mettre en place un fonds dédié à l'habitation communautaire qui puiserait ses

revenus à même les profits d'une activité économique spécifique. On éviterait ainsi le piège de la taxation universelle où les plus démunis seraient contraints de payer, encore une fois, la note. Il favoriserait une stabilité à long terme et l'affranchissement des organismes face à l'État. Ce programme regrouperait des représentants de tous les secteurs concernés soit, le milieu communautaire (logement et services), le secteur public (santé et services sociaux), les instances gouvernementales et le monde des affaires. La faisabilité d'un tel programme est tout à fait réaliste, mais elle commandera une concertation du milieu et un investissement de la part de l'État pour son démarrage.

La reconduction de programmes, tel AccèsLogis qui a pour but d'augmenter la construction de logements sociaux, pourrait comporter des éléments de solutions. Mais, l'expérience nous démontre qu'il faudrait revoir, en concertation avec le milieu, les tenants et aboutissants, afin de conformer ceux-ci à la "réalité terrain". Ce programme revu et amélioré pourrait servir de base à d'autres du même type. Des crises du logement pourraient alors être amoindries en augmentant le parc d'OBNL en habitation.

Les charges additionnelles au bail sont une solution qui doit être considérée actuellement faute de mieux, car c'est une façon directe de soulager le fardeau financier des corporations, mais encore, au détriment des locataires.

Au risque de se répéter, les OBNL en habitation n'ont pas les moyens de prendre la relève de l'État dans son rôle de pourvoyeur de services dans le domaine de la santé et des services sociaux et c'est encore le locataire qui fait les frais de telles pratiques. Ainsi, la proportion de ménages et mono-ménages qui consacrent plus de la moitié de leurs revenus mensuels à se loger croît sans arrêt.

La notion de consommateur-payeur est une préoccupation qui dépasse largement le cadre des OBNL en habitation et qui devrait susciter des débats de

société beaucoup plus approfondis. On entend dans les discours médiatisés, des volontés et des engagements à soulager la pauvreté, mais ces discours ne sont pas appuyés de mesures concrètes visant à le faire.

Les divers intervenants du milieu de l'habitation sociale ont déjà proposé des pistes de solutions et démontrent depuis toujours, par leur exemple, leur volonté de faire évoluer les choses. Il n'en demeure pas moins qu'ils ne peuvent tout simplement pas suppléer à un effort collectif et à des politiques sociales en habitation bien claires et mises en application par les différents paliers de gouvernements.

Selon la FROHQC et ses partenaires, la réponse à ce constat devrait obligatoirement se traduire par des changements législatifs, tant au niveau de la loi sur les conditions de location que celle sur l'attribution ou du code du logement.

Nous pensons qu'un « bail OBNL en habitation » permettra d'ajuster la mission des organismes aux contrats qu'ils signent avec les personnes.

Nous demandons un partenariat intensifié avec l'appareil d'État dans la livraison des services.

Du point de vue de nos membres, l'impact du statu quo et les solutions pour y remédier sont évidentes.

De plus, nous exigeons la reconnaissance et le financement d'un support communautaire afin d'assumer pleinement ces missions.

Souhaitons que l'action communautaire qui est déjà essoufflée ne lance la serviette, car la gouvernance par le citoyen est, nous semble-t-il, l'un des plus beaux outils de l'exercice de cette citoyenneté.

A: Extrait de "Brique et éthique : Du logement autrement, mais comment?", Lalonde L., Mercier N., Tremblay D. FOHM, 2002

B: Fonds dédié en habitation, Programme intégré de réinsertion des personnes sans domicile fixe, 2001

## Les échos de l'habitation sociale

### **ASSURTOÏT n'intègre plus de nouveaux adhérents**

La SSQ Générale nous informe qu'elle n'entend pas donner suite à toutes nouvelles demandes de cotations de la part des OBNL ou des COOP en habitation.

Le CCQH recommande aux organismes concernés dans leur propre intérêt, « d'explorer d'autres avenues ».

Dans ce contexte, la FROHQC vous propose une alternative intéressante avec son plan.

### **OMH et construction**

1 250 nouvelles unités de logement abordable seront construites à Montréal prochainement.

L'Office municipal d'habitation de Montréal renoue avec les activités de développement et de construction après un arrêt de 8 ans.

Pour Québec, cela reste à venir, aucune annonce n'a encore été faite.

### **Crédits augmentés à la SHQ**

Les crédits alloués cette année à la SHQ augmentent de 33,1 millions \$ et atteignent 586 millions \$.

Cette croissance des dépenses en habitation est attribuable, en bonne partie, aux actions gouvernementales de relance en habitation qui ont été annoncées lors du Discours sur le budget en novembre dernier.

En 2001, quelques 155 000 ménages se sont prévalus du programme Allocation-logement, alors que près de 5 000 ménages ont bénéficié du programme AccèsLogis. Enfin, 13 000 ménages ont profité d'une aide à la rénovation ou à l'adaptation résidentielle.